



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

Appareil cadastrale / immovible
Délimitations de la zone verte
Délimitation du degré d'urbanisation du sol
Délimitation de la commune

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zone d'habitation
HAB-1 Zone d'habitation 1
MIX-1 Zone mixte villageoise
MIX-2 Zone mixte rurale

Zones de bâtiments et d'équipements publics
BEF-1 Zone de bâtiments et d'équipements publics - Aménagements
BEF-2 Zone de bâtiments et d'équipements publics - Commerce
BEF-3 Zone de bâtiments et d'équipements publics - Sport

Zones d'activités
ECO-1 Zones d'activités économiques communales type 1
ECO-1A Zone d'activités économiques communales type 1a
ECO-1B Zone d'activités économiques communales type 1b
ECO-2 Zone d'activités économiques communales type 2
ECO-2A Zone d'activités économiques communales type 2a
ECO-2B Zone d'activités économiques communales type 2b

Zones spéciales
SPEC-1 Zone spéciale - Station / service
SPEC-2 Zone spéciale - Activités
SPEC-3 Zone spéciale - Fourmiture agricole

Zone de jardins familiaux
JAR

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" !
 (Détermination au niveau quartier)

COS	max.	CUS	max.
CSS <td>max.</td> <td>DL <td>max.</td> </td>	max.	DL <td>max.</td>	max.

Zones vertes :
AGR Zone agricole
FOR Zone forestière (BD4-TC 2015)
VERD Zone de verdure

Zones surprotegées :
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
Zone d'aménagement différé
Zones de servitude "urbanisation"
 Intégration paysagère
 Intégration paysagère-1
 Corridor écologique
 Zoning
Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 couloir pour projets routiers
 couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt commun
 secteur protégé de type "environnement consulté"
 construction à conserver
 petit patrimoine à conserver
 mur et muret à conserver
 surface de type "canal à conserver"
 zone de risque
 zone endoprogée

Légende complémentaire :
 zone délimitant les fonds soumis à un plan d'aménagement particulier approuvé (PAPA)
Zones ou espaces définis en exécution des dispositions spécifiques relatives à l'aménagement du territoire
 Plans directeurs sectoriels localisés à titre indicatif et non exhaustif
 Plan directeur sectoriel primaire "rayonage"
 Coupure verte CV04 - Winzorange-Elvert
 Plan directeur sectoriel primaire "zones d'activités économiques"
 ZAE régionale Iselbarm-Entweiler - extension
 ZAE régionale Iselbarm-Entweiler - extension
 Plan directeur sectoriel secondaire "options de base pour réseaux publics de communications mobiles"

à la protection de la nature et des ressources naturelles
 Zones Natura 2000 (ZNIEFF)
 Réserve Natura 2000 - MAJ 04.10.23
 Réserve Natura 2000 - MAJ 04.10.23
 zones protégées d'intérêt national
 zones protégées d'intérêt régional

à la protection des sites et monuments nationaux
Informations complémentaires
 Biotopes protégés (article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)
 habitats protégés et/ou habitats d'espèces protégées (articles 17 et 21 et/ou 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)

Légende complémentaire (à titre indicatif)
 bâtiment classé (article 17 de la loi du 18 juillet 2018)
 bâtiment inscrit au patrimoine de la commune
 objet protégé non répertorié par le PCH 2015 (instrument pour protection communale)
 objet répertorié sans inscription de la commune
 cours d'eau (BDAC 2015)
 coupe de réseau électrique 5 kV (BDAC 2004)

© PCH - ORIGINE CADASTRE, DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2015)
 MAÎTRE DE L'OUVRAGE :
COMMUNE DE WINCRANGE
 ONMI
PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL - PARTIE GRAPHIQUE
SECTION DE BOEVANGENGE
LOCALITÉ : HAMVILLE

Zurba
 4, rue de l'Église, L-1411 Wintrange
 tél. +352 20 25 45 10 / +352 46 31 54 11 (mobile)
 andrea.wieser@zurba.lu

andrea.wieser
 architecte
 10, rue de la Poste, L-1411 Wintrange
 tél. +352 20 25 45 10 / +352 46 31 54 11 (mobile)

efor.ersa
 ingénieurs
 10, rue de la Poste, L-1411 Wintrange
 tél. +352 20 25 45 10 / +352 46 31 54 11 (mobile)

sc
 ingénieurs
 10, rue de la Poste, L-1411 Wintrange
 tél. +352 20 25 45 10 / +352 46 31 54 11 (mobile)

DATE: 21.11.2025
 ÉCHELLE: 1:2000
 DRA: RMA
 D'AVANTAGE: AW

PLAN N°:
PAG-BOE-HAM-02
 ÉCHELLE: 1:2000